

Prévisions budgétaires
2010-2011
et
Rapport financier préliminaire
2009-2010

Le 31 mars 2010



*Commission de la représentation
électorale du Québec*

Table des matières

Introduction	5
 Section 1	
Prévisions budgétaires de la Commission de la représentation électorale du Québec 2010-2011 (élément 02)	7
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les prévisions budgétaires 2009-2010 (élément 02)	9
 Section 2	
Rapport financier préliminaire de la Commission de la représentation électorale du Québec 2009-2010 (élément 02) – Dépenses estimées au 31 mars 2010	13
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010 (élément 02)	15

Introduction

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3), la Commission de la représentation électorale du Québec remet au président de l'Assemblée nationale ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010-2011 ainsi qu'un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (réf. article 544 de la Loi électorale).

Les données qui apparaissent dans le *Rapport financier préliminaire* indiquent les dépenses estimées au 31 mars 2010. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 28 février 2010 ainsi que d'une estimation des dépenses et des frais engagés pour le mois de mars 2010.

« L'étude en commission parlementaire des prévisions budgétaires de la Commission de la représentation n'a toutefois pas lieu lorsque la procédure de délimitation des circonscriptions est en cours. Dans ce cas, le seul dépôt à l'Assemblée nationale des prévisions budgétaires de la Commission tient lieu d'approbation. » (Article 547 de la Loi électorale)

« Dans les trois mois qui suivent la publication à la *Gazette officielle du Québec* de la liste des circonscriptions, la Commission de la représentation doit remettre au président de l'Assemblée nationale un rapport des dépenses reliées à la délimitation de ces circonscriptions. » (Article 548 de la Loi électorale)

Les prévisions budgétaires des dépenses 2010-2011 contenues dans ce rapport sont légèrement différentes de celles que la Commission de la représentation électorale du Québec a fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'exercice financier 2010-2011, aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Elles ne tiennent pas compte des crédits qui pourraient être nécessaires pour terminer les travaux de délimitation des circonscriptions électorales provinciales.

Ces renseignements se retrouveront dans le volume 1 du *Budget de dépenses 2010-2011*, réservé aux crédits et aux plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, au programme 03 (administration du système électoral) lequel comprend trois éléments :

- Élément 01 – Gestion interne et soutien;
- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale;**
- Élément 03 – Activités électorales.

Si l'Assemblée nationale prenait la décision d'aller de l'avant avec le projet de tenir les élections municipales et scolaires à la même date, une révision en profondeur de la délimitation du territoire scolaire devrait être entreprise afin de la rendre conforme au découpage municipal. Des crédits supplémentaires seraient alors nécessaires.

Dans les tableaux qui suivent, nous traitons uniquement des informations financières pour l'élément 02 – Commission de la représentation électorale.

Le Directeur général des élections du Québec fournit à la Commission de la représentation électorale toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, en particulier les services de son personnel.

Section 1

Prévisions budgétaires de la Commission de la représentation électorale du Québec 2010-2011 (élément 02)

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses	Élément 02 Commission de la représentation électorale
Commission de la représentation électorale	
Administration	6 205
CRE – Provincial	0
CRE – Municipal	0
CRE – Scolaire	58 300
TOTAL	64 505

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Élément 02 Commission de la représentation électorale
Fonctionnement	
Frais de déplacement	7 805
Contrats de services professionnels	32 200
Contrats de nature technique	24 500
Location de biens meubles	0
Fournitures et autres dépenses	0
TOTAL	64 505

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément 02
Immobilisations	0
TOTAL	0

Les prévisions budgétaires des dépenses 2010-2011 sont inférieures de 53 495 \$ par rapport à celles de 2009-2010 (réf. page 10).

Le budget 2010-2011 de la Commission de la représentation électorale est composé uniquement de sommes nécessaires à ses responsabilités administratives et aux activités reliées à l'exercice de délimitation du territoire scolaire. En conséquence, des crédits supplémentaires pourraient être nécessaires pour terminer les travaux de délimitation des circonscriptions électorales provinciales.

De plus, comme il est mentionné à la page 7, des crédits supplémentaires pourraient aussi être nécessaires pour la délimitation du territoire scolaire advenant la tenue simultanée d'élections municipales et scolaires.

Section 1.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2010-2011 et les prévisions budgétaires 2009-2010

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2010-2011 ①	Prévisions budgétaires 2009-2010 ②	Écarts ① - ②
Commission de la représentation électorale			
Administration	6 205	5 905	300
CRE – Provincial	0	0	0
CRE – Municipal	0	19 250	(19 250)
CRE – Scolaire	58 300	92 845	(34 545)
TOTAL	64 505	118 000	(53 495)

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2010-2011 ①	Prévisions budgétaires 2009-2010 ②	Écarts ① - ②
Fonctionnement			
Frais de déplacement	7 805	12 855	(5 050)
Contrats de services professionnels	32 200	20 650	11 550
Contrats de nature technique	24 500	41 745	(17 245)
Location de biens meubles	0	37 750	(37 750)
Fournitures et autres dépenses	0	5 000	(5 000)
TOTAL	64 505	118 000	(53 495)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Écarts
Commission de la représentation électorale	
Administration	300
CRE – Provincial	0
CRE – Municipal	(19 250)
CRE – Scolaire	(34 545)
TOTAL	(53 495)

Notes explicatives

Administration 300 \$

L'écart est non significatif.

CRE – Municipal (19 250 \$)

Aucune dépense n'est prévue.

CRE – Scolaire (34 545 \$)

Le budget de 58 300 \$ servira principalement à mettre à jour le site Web « Élections scolaires » et à couvrir le coût des réunions de la Commission.

Section 2

Rapport financier préliminaire de la Commission de la représentation électorale du Québec 2009-2010 (élément 02) – Dépenses estimées au 31 mars 2010

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses	Élément 02 Commission de la représentation électorale
Commission de la représentation électorale	
Administration	5 700
CRE – Provincial	19 500
CRE – Municipal	22 500
CRE – Scolaire	13 300
TOTAL	61 000

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Élément 02 Commission de la représentation électorale
Fonctionnement	
Frais de déplacement	11 000
Contrats de services professionnels	23 700
Contrats de nature technique	17 100
Location de biens meubles	9 100
Fournitures et autres dépenses	100
TOTAL	61 000

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément 02
Immobilisations	0
TOTAL	0

Section 2.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010 (élément 02)

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires et des dépenses estimées pour l'élément 02 (Commission de la représentation électorale) du programme 03 (administration du système électoral).

Les dépenses estimées au 31 mars 2010 sont inférieures de 57 000 \$ aux prévisions budgétaires de 2009-2010 qui étaient de 118 000 \$ (réf. page 16). Cet écart s'explique principalement par les travaux, relatifs à la délimitation du territoire scolaire, qui n'ont pas été nécessaires.

Section 2.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2009-2010 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2010 ②	Écarts ① - ②
Commission de la représentation électorale			
Administration	5 905	5 700	205
CRE – Provincial	0	19 500	(19 500)
CRE – Municipal	19 250	22 500	(3 250)
CRE – Scolaire	92 845	13 300	79 545
TOTAL	118 000	61 000	57 000

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2009-2010 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2010 ②	Écarts ① - ②
Fonctionnement			
Frais de déplacement	12 855	11 000	1 855
Contrats de services professionnels	20 650	23 700	(3 050)
Contrats de nature technique	41 745	17 100	24 645
Location de biens meubles	37 750	9 100	28 650
Fournitures et autres dépenses	5 000	100	4 900
TOTAL	118 000	61 000	57 000

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Section 2.1

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2009-2010 et les dépenses estimées au 31 mars 2010

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget des dépenses	Écarts
Commission de la représentation électorale	
Administration	205
CRE – Provincial	(19 500)
CRE – Municipal	(3 250)
CRE – Scolaire	79 545
TOTAL	57 000

Notes explicatives

Administration 205 \$

L'écart est non significatif.

CRE – Provincial (19 500 \$)

Les travaux de la CRE – Provincial consistent à effectuer la délimitation des circonscriptions électorales provinciales.

La dépense de l'exercice 2009-2010 est reliée aux jetons de présence et aux frais de déplacement des commissaires (4 200 \$) ainsi qu'aux frais de traduction et d'impression du rapport, de la Commission, sur la délimitation proposée des circonscriptions électorales (15 300 \$).

CRE – Municipal (3 250 \$)

Les travaux de la CRE – Municipal consistent à approuver les travaux de division du territoire municipal en districts électoraux.

Ces coûts sont reliés aux audiences publiques tenues dans la ville de Sept-Îles.

La dépense estimée relative aux audiences publiques a été supérieure à celle prévue.

CRE – Scolaire 79 545 \$

Les travaux de la CRE – Scolaire consistent à valider le découpage du territoire des commissions scolaires en circonscriptions électorales.

Les deux assemblées publiques prévues au budget 2009-2010 n'ont pas eu lieu.

De plus, l'achat prévu de données numériques n'a pas été effectué.

